

COLLECTIVITÉ : PERET

Tableau d'avancement au GRADE DE adjoint administratif principal 1^{er} classe

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2018



NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	BENOIT-BARTHES Patricia	adjoint adm. princ. 2 ^e classe	C	adjoint adm. princ. 1 ^{er} classe	01.04.2018.

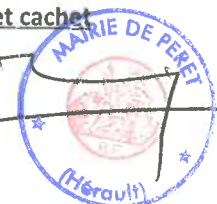
(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A Peret, le 17.07.18

Signature de l'autorité territoriale et cachet

Le Maire,
Christian BILHAU



COLLECTIVITÉ : PERET

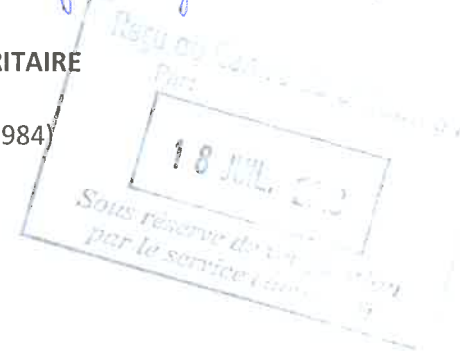
Tableau d'avancement au GRADE DE adjoint administratif principal 2° classe

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2018



NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
<u>1</u>	<u>BRUNEL Yolaine</u>	<u>adjoint adm.</u>	<u>C</u>	<u>adjoint adm princi 2° classe</u>	<u>01.04.2018</u>

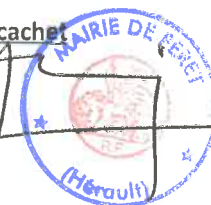
(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A Peret, le 12.02.18

Signature de l'autorité territoriale et cachet

Le Maire,
Christian BILHAC



COLLECTIVITÉ : PÉRET

Tableau d'avancement au GRADE DE Agent de maîtrise principal

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2018

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	SAUVAIRE Nicolas	Agent maîtrise	C	Agent maîtrise principal	01.04.2018

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A PÉRET, le 12.07.18

Signature de l'autorité territoriale et cachet

Le Maire,
Christian BILHAC



COLLECTIVITÉ : PERET.....

Tableau d'avancement au GRADE DE Redacteur principal 2^e classe.....

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2018

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
<u>1</u>	<u>LEBRETON Veronique</u>	<u>Redacteur</u>	<u>B</u>	<u>Redacteur principal 2^e classe</u>	<u>01.04.2018</u>

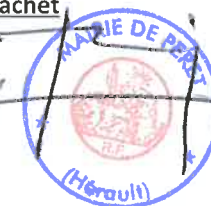
A Peret....., le 12.07.2018.....

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

Signature de l'autorité territoriale et cachet

Le Maire,
Christian BILHAC



COLLECTIVITÉ : PERET

Tableau d'avancement au GRADE DE Technicien principal 1^{ère} classe

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2018

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	BONNIOL Daniel	Technicien ppl 2 [°] classe	B	Technicien ppl 1 ^{ère} classe	01.04.2018

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A Peret, le 12.07.2018

Signature de l'autorité territoriale et cachet

Le Maire
Christian BILHAC



COLLECTIVITÉ : PERET

Tableau d'avancement au GRADE DE ATSEN 1^{ère} classe principal

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2018

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
<u>1</u>	<u>LEBAILLY Sylviane</u>	<u>ATSEN principal 2^e classe</u>	<u>C</u>	<u>ATSEN principal 1^{er} classe</u>	<u>01.04.2018</u>

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A Peret, le 12.07.2018

Signature de l'autorité territoriale et en chef

Le Maire,
Christian BILHAC



COLLECTIVITÉ : PÉRET.....

Tableau d'avancement au GRADE DE adjoint technique principal 2^e den

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2018

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
<u>1</u>	<u>LASSALE Marie-Evelyne</u>	<u>adjoint technique</u>	<u>C</u>	<u>adjoint tech. principal 2^e d</u>	<u>01.04.2018</u>

A Péret....., le 12.07.2018

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

Signature de l'autorité territoriale et cachet

Le Maire,
Christian BILHAC

